HONDURAS

Le prix invisible que les femmes ont à payer pour la privatisation

ANA MARÍA FERRERA SUYAPA MARTÍNEZ FILADELFO MARTÍNEZ MIRTA KENNEDY MARÍA ELENA MÉNDEZ

Dans le cadre des traités de libre-échange, le processus de privatisation des services publics au Honduras est en bonne voie. La réduction de la responsabilité de l'Etat dans le maintien des services publics s'est, soldée pour les femmes, par une journée de journée de travail deux à trois fois plus longue, pour assumer une charge de travail accrue au foyer, avec plus d'heures de travail bénévole au sein des communautés, ainsi que des activités génératrices de revenus, au détriment de leur santé, de leur qualité de vie et de leurs loisirs.

Contexte politique

En janvier 2002, Ricardo Maduro, un conservateur nationaliste, a pris fonction comme de chef du gouvernement. Maduro se présentait comme un leader rompant avec les modèles conservateurs et a réussi à obtenir la majorité des voix grâce à la proposition centrale de sa campagne : la promesse de résoudre les problèmes causant l'insécurité des citoyens, dans un pays où l'on notait une rapide montée de la violence.

Bien qu'ayant remporté la présidence par une large majorité, le Parti National ne contrôle pas le Congrès national et les partis minoritaires peuvent ainsi jouer un rôle dans les décisions législatives. Toutefois, en pratique, cela n'a pas mené à une plus grande capacité de négociation, en raison des compromis politiques qui neutralisent ces partis.

Malgré la démocratisation apparente qu'implique le processus électoral, les femmes sont faiblement représentées dans le corps législatif, bien que la Loi sur l'égalité des chances ait fixé un quota de 30% de participation des femmes aux postes électifs. Les résultats électoraux montraient seulement 5% et 17% de participation féminine au Congrès, à des postes permanents et suppléants, respectivement, contre 9% et 11% au cours de la période précédente. Cette situation n'a pas favorisé la promotion des politiques d'équité entre les sexes.

Mesures macroéconomiques impopulaires

Le gouvernement est confronté à de sérieux problèmes avec le déficit fiscal supérieur à 10% du PIB et étudie donc de nouvelles augmentations de l'impôt sur le revenu et la possibilité de rehausser la taxe sur la valeur ajoutée de 12% à 15%. Les mesures macroéconomiques prises par le gouvernement actuel, telles que la Loi sur l'équilibre financier et la protection sociale, appelée « le package », continuent d'appliquer des modèles impopulaires d'ajustement structurel. Ces politiques ont pour but le relèvement de l'impôt direct pour les classes moyennes et de l'impôt indirect pour la population en général ; l'abaissement des taxes, ainsi que des incitations fiscales pour les grandes entreprises et les firmes transnationales ; et la

privatisation des services publics, tout en laissant sans protection le secteur informel et de la petite entreprise, où l'on trouve une forte participation féminine.

Six mois après sa prise de fonction, la nouvelle administration a soumis son plan de gouvernement, marqué par le caractère superficiel du traitement des questions telles que l'équité entre les sexes et les droits humains.

Le plan du gouvernement souscrit à l'Accord de libre-échange des Amériques et n'a pas de proposition pays, ne prévoyant même pas de mesures pour amortir les répercussions attendues de l'accroissement de la pauvreté, qui affecteront la majorité de la population. Le gouvernement continue d'appliquer une politique économique d'ouverture des frontières et des marchés, au détriment de la production et de la sécurité alimentaire nationales. Le Honduras est en train de négocier l'entrée libre des produits nord-américains, sans prendre des mesures pour garantir une protection minimale des producteurs ruraux nationaux et d'autres secteurs de l'économie.

Le plan pluriannuel du gouvernement envisage la mise en place d'incitations pour l'installation de l'industrie des « maquilas » 1 et l'amélioration de l'infrastructure routière dans le cadre des traités de libre-échange. Selon les partisans de ces traités, un autre volet important est le développement du tourisme. Cependant, l'examen des chiffres pour l'Amérique centrale montre que cette rubrique ne représente que 4% du total des prêts à octroyer et 96% seront répartis entre l'interconnexion des autoroutes et l'amélioration du réseau téléphonique, au profit de la circulation des échanges.

Le tourisme en tant que produit stratégique du plan économique du gouvernement favorise l'éviction de l'ethnie Garifuna de la côte caribéenne, pour faire place à l'installation d'aménagements touristiques transnationaux, une industrie liée à l'essor de la prostitution et de l'exploitation sexuelle des mineurs dans la région.

Dette extérieure et Initiative PPTE

Selon les chiffres de la Banque mondiale, la dette extérieure du Honduras était de 5,121 millions de dollars US (80,2% du PIB) en 2001.² A travers l'application de l'initiative PPTE le pays bénéficiera d'une réduction du service de la dette au cours des sept prochaines années, à condition de remplir une série de conditions négociées avec le gouvernement par les institutions financières internationales.³

L'absence d'« accord » avec le Fonds monétaire international a empêché le Honduras de parvenir à la finalisation de l'initiative PPTE prévue pour mi-2002. La Stratégie de réduction de la pauvreté (SRP) ainsi qu'un allégement de la dette extérieure sont étroitement liés à cet « accord » qui demande une amélioration considérable de la gestion du déficit fiscal et le « gel » des dépenses salariales dans le secteur gouvernemental, représentant actuellement 70% des dépenses publiques totales.

Marche vers la privatisation

_

¹ Note du traducteur : les « maquilas » sont des ateliers ou usines où les ouvriers sont exploités, et qui produisent des biens de consommation pour le marché américain.

² Banque mondiale, http://www.worldbank.org/data/countrydata/aag:hnd_aag.pdf

³ Ces conditions sont indiquées dans des documents tels que la Lettre d'intention auprès du FMI et la Stratégie de réduction de la pauvreté.

Dans le cadre des traités de libre-échange faisant partie de la stratégie des Etats-Unis pour avoir un contrôle accru des marchés mondiaux et régionaux, le processus de privatisation des services publics au Honduras est en bonne voie. Le service de relevé des compteurs de la compagnie publique d'électricité a été privatisé et est désormais géré par la société SEMEH, et 60% de la production d'électricité est aux mains de sociétés privées. Cette situation est plus grave si l'on considère que l'énergie est produite dans des centrales thermiques fonctionnant au pétrole, alors que le Honduras a le plus grand potentiel d'énergie hydraulique en Amérique centrale.

Les opérations aéroportuaires ont été concédées dans des conditions désavantageuses pour le pays. Des secteurs cruciaux de l'entreprise privée ont dénoncé le caractère frauduleux de l'appel d'offre. La société nord-américaine INTERAPORT a été favorisée, ce qui a entraîné une augmentation draconienne du prix de l'utilisation des aéroports, sans aucune amélioration de la qualité du service.

Le Congrès national est en train d'examiner le Cadre de la Loi relative à l'eau, qui est en fait l'élimination de la SANAA, la société publique qui gère actuellement ces services. En vertu de cette loi, la gestion des systèmes d'approvisionnement en eau est transférée aux municipalités qui, à leur tour, peuvent les céder à bail des sociétés privées. A San Pedro Sula, la deuxième plus grande ville du pays, la société publique DIMA a été remplacée par la société privée Aguas de San Pedro, une société italienne qui a augmenté les coûts sans pour autant réaliser une quelconque amélioration de la couverture ou de la qualité.

Des programmes de santé de base⁴ seront mis en œuvre dans le cadre de la SRP. Ces programmes – 100 000 au total – seront gérés par des organisations privées, comme une première étape vers la privatisation du système de soins de santé. Depuis l'administration précédente, ce système n'est plus un système de santé « public ». Il convient de noter que les unités du service de soins de santé fonctionnent avec une pénurie de ressources humaines et matérielles et que la pénurie de médicaments est chronique.

L'affaiblissement du système éducatif mène également à la privatisation. Dans le secteur de l'enseignement secondaire, 39% des services ont déjà été privatisés. Sur le nombre total d'établissements scolaires correspondant aux six premières années d'enseignement primaire, 81% ont moins de six enseignants, et parmi eux, 62,2% n'en ont qu'un seul. 5 Selon le premier recensement scolaire effectué en 2000, 6% des écoles au Honduras n'avaient pas d'enseignant.

La municipalité de Tegucigalpa, la capitale, a mis en œuvre un système privatisé de surveillance du stationnement, comprenant l'application de lourdes amendes. Divers médias ont dénoncé le fait que la société est gérée par une personne connue pour ses violations des droits humains, responsable de la disparition et de la torture de civils pendant les années 1980.

L'administration actuelle continue d'affecter la réduction des ressources publiques réduites aux institutions créées durant les années 90, dans le cadre des politiques d'équité entre les sexes mises en œuvre par l'Etat, comme par exemple le Parquet spécial pour les femmes et les services de la Famille, qui défendait les

⁴ Dans une première étape, ces programmes de base ciblent les communautés ayant des difficultés d'accès au système de santé; ils consistent à déplacer une équipe technique pour apporter des soins dans les divers programmes du Secrétariat à la Santé: soins de santé cliniques, formation de personnel bénévole, visites à domicile et suivi des cas. Ce Programme de renforcement du système de santé (PRIESS) est financé sur des fonds de la BID disponibles jusqu'en 2005.

⁵ Le ratio moyen enseignant/élève est de 1 pour 34.

femmes victimes de violences et qui s'occupait d'elles. Cette réduction des ressources destinées à ces services accentue la tendance à leur démantèlement. Au cours de ces dernières années, les augmentations budgétaires pour la santé de base, l'éducation et le ministère public (défense publique) ont enregistré une hausse de deux points de pourcentage par an, c'est-à-dire inférieure au taux de croissance annuelle moyen de la population (2,4%).

Impact de genre des privatisations

Le désengagement de l'Etat du maintien des services publics a entraîné, pour les femmes, une journée de travail deux à trois fois plus longue, pour assumer une charge de travail accrue au foyer, avec plus d'heures de travail bénévole au sein des communautés, ainsi que des activités génératrices de revenus, au détriment de leur santé, de leur qualité de vie et de leurs loisirs.

Le plan économique du gouvernement est caractérisé par la privatisation des services publics et l'adhésion aux traités de libre-échange, dans l'hypothèse que l'exploitation des *maquilas* générerait des emplois pour les jeunes femmes. Cependant, les femmes, et notamment les jeunes femmes, payent un prix fort pour cela. Ces processus génèrent de nouvelles formes d'inégalité cachée pour les femmes, en les empêchant de terminer leur éducation et en allongeant leurs heures de travail productif, et aussi en causant des préjudices à la main-d'œuvre féminine jeune.

Ces préjudices causés à la main-d'œuvre féminine ont eu de multiples effets négatifs, en raison des conditions de travail déplorables. Par exemple, dans les industries agroalimentaires telles que la culture de melons ou les élevages de crevettes, de fortes concentrations de produits toxiques sont utilisées, provoquant des handicaps chez les femmes à un jeune âge. Ces conditions de travail affectent sérieusement les droits des femmes et l'on note, par exemple, la violation du droit à l'intégrité personnelle, les violences et le harcèlement sexuels, l'incitation à l'avortement, la stérilisation forcée et la violation du droit à la liberté et à la liberté d'expression.

Recul antidémocratique et réaction des mouvements féminins et de la société civile

Au cours de ses premiers mois au pouvoir, le Congrès National, sans la participation de la société civile organisée, s'est focalisé sur la réforme et l'approbation d'une série de lois. La réforme de l'Article 205 alinéa 10 de la Constitution de la République a rehaussé les pouvoirs du Congrès National, en l'habilitant à « interpréter la Constitution de la République, lors de sessions régulières, au cours d'une seule législature, avec deux tiers de des voix de la totalité des membres ». Ceci considéré par la société civile comme un coup d'Etat technique – jamais, dans toute l'histoire constitutionnelle du Honduras, l'interprétation de la Constitution n'a été une attribution du Congrès National; elle a toujours relevé de la Cour Suprême, à travers sa Chambre constitutionnelle. Par cet acte, le Congrès National a rompu l'équilibre des pouvoirs étatiques en s'appropriant un pouvoir appartenant à la Cour Suprême.

En janvier 2002, le Congrès a adopté et ratifié les réformes de la Constitution de la République portant création d'un Service Suprême de Vérification des Comptes (Supreme Auditing Office) chargé de la prévention et de la lutte contre la corruption. Cette proposition est considérée par les organisations féminines et de la société

civile comme incomplète et ayant des intérêts inavoués, car elle ne garantit pas l'indépendance du Service; de plus, ni la participation de la société civile, ni les mécanismes d'audit social ne sont clairs dans cette loi.

En juillet 2002, la société civile s'est organisée en un forum au sein duquel les organisations féminines étaient représentées, sous le nom de Coalition de la société civile pour un Service Suprême de Vérification des Comptes indépendant, suscitant un débat national autour de la garantie d'une participation réelle et véritable de la société. Cependant, malgré la tenue de consultations à travers tout le pays, il est fort à craindre que les députés ne tiennent pas compte des recommandations formulées, étant donné que nombre de politiciens sont accusés de corruption.

L'Institut national des femmes (INAM) fonctionne avec des fonds de la coopération étrangère, en dehors des intérêts prioritaires du gouvernement, sans nouer le dialogue avec la plupart des mouvements féminins. L'INAM dépense les ressources dans des consultations internationales dont on n'a jamais vu les résultats et utilise des stratégies de division pour neutraliser le mécontentement des femmes organisées face à la pauvreté, à l'exclusion et à la faiblesse institutionnelle.

Il est également important de noter que les mesures mises en place pour la réduction de la violence domestique sont actuellement compromises, comme c'est le cas du Parquet spécial du ministère public pour les femmes. La police judiciaire a été séparée du ministère public et intégrée dans le Secrétariat à la Sécurité, laissant les Parquets spéciaux sans protection. Cela crée, par conséquent, des obstacles qui empêchent les femmes de dénoncer la violence, puisqu'il n'y a pas de ressources pour les enquêtes et la mise en œuvre de mesures de protection immédiates, tel qu'établi dans la Loi contre la violence domestique.

Centre d'études féminines (CEM-H)
<cemh@sigmanet.hn>